



INTROIBO

N°149 - NOVEMBRE 2020



Toussaint et 2 novembre

Église triomphante du Ciel et Église souffrante du Purgatoire

Chers fidèles,

Chaque jour de l'année, la liturgie célèbre la mémoire d'un ou de plusieurs saints en particulier. Mais au jour de la Fête de tous les Saints, le 1^{er} novembre, l'Église veut les fêter tous ensemble. Nous pouvons deviner la joie de l'Église quand elle contemple tous ceux qui sont entrés dans la joie du Paradis et qui jouissent de l'éternelle vision de Dieu.

Le lendemain, 2 novembre, ce sont tous les fidèles trépassés dont l'âme se trouve au Purgatoire, que l'Église commémore. Prier pour les défunts, pour tous ceux qui ont quitté cette terre, c'est demander à Dieu qu'ils finissent d'être purifiés afin de pouvoir contempler la sainteté de Dieu au Ciel. Or nous savons que la prière qui est la plus efficace devant Dieu, c'est l'offrande du Saint Sacrifice de la Messe. Voilà pourquoi, le 2 novembre, dans la forme extraordinaire, chaque prêtre peut célébrer exceptionnellement trois messes de Requiem. Ainsi, à la Basilique Notre-Dame, trois messes sont célébrées ce jour-là pour les défunts, le matin et le soir.

En ce mois de novembre, prions pour les âmes du Purgatoire : que Dieu leur accorde le repos éternel. Visitions les cimetières, où leurs corps reposent jusqu'au jour où ils ressusciteront pour être revêtus d'immortalité et remporter par Jésus-Christ la victoire sur la mort.

En ces jours à nouveau difficiles, nous prions pour vous et vos familles !

Abbé Arnaud Evrat, FSSP

Limitation du nombre de fidèles aux messes

Suite à la récente décision du Conseil Fédéral et aux mesures prises par notre évêque, les célébrations liturgiques **ne doivent pas dépasser la limite de 50 personnes**. La pratique du chant (chorales ainsi que chant en assemblée) est également interdite.

Pour la Basilique Notre-Dame de Fribourg, afin d'éviter une trop grande affluence les dimanches et fêtes et de rester en-dessous du seuil des 50 personnes :

- **une 3^{ème} messe est ajoutée à 11h15** (en plus de celles de 8h et de 10h)
 - **l'inscription préalable est à chaque fois obligatoire** pour pouvoir assister à l'une de ces messes dominicales ; cette inscription se fait en ligne sur www.fssp.ch/fr.
- Les personnes qui ne disposent pas d'internet peuvent se faire inscrire par d'autres ou laisser un message au 026 488 00 37.

Mois de novembre

prière pour les défunts

A l'occasion du mois de novembre et des prières pour les défunts, en pensant à un être cher qui a quitté cette vie et qui continue de nous manquer terriblement ou en entendant chaque jour dans les médias le nombre de morts suite à l'épidémie qui reprend de plus belle, la tristesse ou même un sentiment de révolte peuvent nous saisir.

Tentation du désespoir... incompréhension face à la mort d'un être cher. Pourquoi Dieu a-t-il permis cela ?

La foi en Dieu ne rend pas la réponse à cette question plus facile. La foi en Dieu ne supprime pas la douleur. La foi en Dieu ne supprime pas l'absence. Mais les larmes du Christ à la mort de Lazare et sur la ruine à venir de Jérusalem viennent nous rassurer. Car si les actes du Christ sont exemplaires, alors ses larmes le sont également. Jésus a pleuré pour nous apprendre à pleurer.

Mais après avoir pleuré, après avoir subi cette douleur qui nous paraît insoutenable, l'Eglise vient sécher nos larmes. Et avec une confiance tranquille, elle nous rappelle que si nous devons mourir, ce n'est pas pour sombrer dans le néant. Elle nous rappelle qu'il nous faut mourir pour entrer dans la vraie vie ; qu'il nous faut mourir pour voir dans la pleine lumière ; qu'il nous faut mourir pour aimer dans une joie de plénitude.

Mourir pour vivre

Il nous faut mourir pour vivre, car notre existence est mortelle : elle ne peut donc pas nous assurer une vie éternelle. Et si Dieu n'a pas créé la mort (qui est entrée dans le monde par le péché), il nous

montre qu'elle est ordonnée à la Vie : « Qui croit en moi, fut-il mort, vivra » (Jn 11,25). Le Christ qui a ressuscité le jeune homme de Naïm, la petite fille de Jaïre, son ami Lazare, et qui s'est lui-même échappé du tombeau, nous montre que la mort est mise en échec. Ainsi, à l'exemple du Christ et avec sa grâce, nous pouvons nous arracher du vieil homme de douleur et nous revêtir de l'homme nouveau. Nous pouvons mourir à la tristesse pour renaître à la joie. Nous pouvons nous extirper du désespoir pour nous tourner vers l'espérance d'une vie éternelle. Alors ce corps périssable sera à jamais glorifié.

Mourir pour voir dans la lumière

Il nous faut mourir pour voir. Ici-bas nous cheminons à tâtons, bien souvent nous sommes dans l'obscurité et nous aimerions avoir ce regard humain de l'évidence sur Dieu. Mais pour contempler Dieu au ciel, il faut forcément que nos yeux se ferment aux beautés du monde pour s'ouvrir aux splendeurs du Royaume des cieux. Saint Irénée disait que « Si la gloire de Dieu c'est l'homme vivant, la gloire de l'homme c'est la vision de Dieu ». Et Sainte Catherine de Gênes d'ajouter : « Lorsque je vois mourir une personne, je me dis : Oh que de choses nouvelles, grandes et extrêmes, elle est sur le point de voir ».

Mourir pour aimer dans une joie de plénitude

Enfin s'il nous faut mourir, c'est pour aimer dans la joie. Nous savons bien que pour aimer l'autre véritablement, il faut

d'une certaine manière mourir à soi-même. Pour aimer en vérité, il faut renoncer à notre part d'amour-propre. La preuve que Dieu nous aime, écrit Saint Paul, c'est que le Christ est mort pour nous (Rm 5,8). A partir du moment où nous avons compris que Dieu nous a aimés par le don de toute sa vie, nous ne pouvons l'aimer, en retour, que par le don de toute la nôtre.

Alors ?

Alors à l'absolu du don du Christ, par amour pour nous, la mort nous offre l'occasion de répondre par la totalité de notre abandon. Non, Dieu ne se réjouit pas de la mort de ses amis, de la mort de nos proches. Mais dans le plus grand dénuement, dans la plus grande douleur, si nous arrivons à ne pas subir la mort mais à l'offrir à Dieu, alors nous pourrions lui dire en vérité que nous l'aimons de toute notre âme, de tout notre cœur, de tout notre esprit, et de tout notre corps.

Demain dès l'aube, ou les jours prochains vous irez peut-être sur les tombes de vos proches. Mais après avoir passé la porte

du cimetière, n'oubliez pas de porter dans vos prières les âmes des fidèles défunts que plus personne ne vient visiter. Priez pour ceux dont on n'arrive à peine à lire le nom sur la pierre tombale. Priez pour ceux dont la sépulture n'a pas vu un bouquet de fleurs depuis des dizaines d'années. Priez pour ces âmes oubliées. Pour ces hommes, ces femmes, ces enfants, ces prêtres dont vous lirez les noms, mais que le monde actuel a oublié, et dont l'âme n'attend peut-être que votre seule prière pour rejoindre le bon Dieu.

Arrivé sur la tombe de vos proches, le cœur chargé de souvenir, confiant en la miséricorde et la bonté de Dieu, vous leur déposerez une couronne de rosaire, la célébration d'une messe, une intention de prière qui ne faiblit pas. Alors vous aurez peut-être cette joie de savoir que vous les avez vraiment aidés, et que vous les retrouverez dans le cœur de Dieu. Et peut-être même qu'avant de partir, vous déposerez sur la tombe, *un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur.*

Abbé Pierre-Emmanuel Bonnin, FSSP



Memento des défunts

Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes N. et N., qui sont partis avant nous, marqués du sceau de la foi, et qui dorment du sommeil de la paix.

A ceux-là, Seigneur, ainsi qu'à tous ceux qui reposent dans le Christ, accordez, nous vous en supplions, le séjour du bonheur, de la lumière et de la paix. Par le Christ Notre-Seigneur. *Missel Romain*



Sacrement de Confirmation Inscriptions et préparation

C'est avec une grande joie que nous annonçons la venue de **Mgr Alain de Raemy**, évêque de notre diocèse, en vue de conférer le sacrement de Confirmation le **dimanche 16 mai 2021** à 10h en la Basilique Notre-Dame (Fribourg).

Les parents qui désirent inscrire leur enfant (à partir de 11 ans révolus en mai) pour ce sacrement, ou les adultes qui ne l'ont pas encore reçu, sont priés de contacter au plus tôt le prêtre en charge de leur communauté.

Des cours de préparation seront organisés plusieurs samedis à la Basilique Notre-Dame à partir du mois de janvier.



Confirmations par Mgr de Raemy
le 7 mai 2017

Indulgences plénières pour les défunts

Prions pour les âmes du Purgatoire !

Conditions générales

L'indulgence plénière ne peut être acquise qu'une seule fois par jour.

Pour gagner une indulgence plénière les conditions générales sont :

- être en état de grâce,
- refuser tout attachement au péché (même véniel),
- accomplir l'œuvre prescrite dans le temps prescrit (si une œuvre est attachée à un jour particulier),
- confession sacramentelle (au moins 8 jours avant ou 8 jours après l'œuvre accomplie),
- avoir communiqué le jour même,
- prier aux intentions du Souverain Pontife (même de façon générale).

Les indulgences accordées par l'Église en novembre

Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée aux conditions ci-dessus au fidèle qui :

1° visite un cimetière et prie pour les défunts entre le 1^{er} et le 8 novembre;

2° le jour où est célébrée la commémoration de tous les fidèles défunts (2 novembre), visite une église ou un oratoire et y récite le *Pater* et le *Credo*.



Dimanche 1er novembre, Toussaint :

Fribourg : 8h messe basse

10h messe basse

11h15 messe basse

Bulle : 8h messe basse

Neuchâtel : 17h messe basse

Offices limités à **50 participants**.
Pour Fribourg, merci de vous
inscrire sur www.fssp.ch/fr

Lundi 2 novembre, Défunts :

Afin de prier spécialement pour les défunts en ce jour, l'Église permet à chaque prêtre de célébrer trois messes. La communion sera distribuée à toutes les messes.

Fribourg : 8h, 8h30 et 9h : Messes basses de Requiem

17h30, 18h et 18h30 : Messes basses de Requiem et absoute

Fraternité de la Sainte-Croix Groupe d'entraide spirituelle pour messieurs

La Fraternité de la Sainte-Croix s'adresse aux hommes catholiques, mariés ou célibataires (et dans ce cas âgés de plus de 30 ans), souhaitant, par un agir commun, progresser dans la vie spirituelle, promouvoir le culte public et exercer d'autres activités d'apostolat.

Renseignements : fraternitedelasaintecroix@basilique-fribourg.ch

Vierge pèlerine Accueillir Notre-Dame de Fatima chez vous

La statue de la Vierge de Fatima continue ses pérégrinations dans les foyers. Pendant une semaine, ceux qui la reçoivent sont invités à prier Notre-Dame, en famille ou avec des amis, et à se mettre à son école. Si cela est nécessaire, il est possible de transporter la statue jusqu'à votre domicile.

Pour vous inscrire, merci de contacter Fabrice et Françoise Tsimine :
2f.tsimine@gmail.com ou 078 726 60 45

Catéchisme à Fribourg Pour les enfants de 12 à 16 ans

Une fois par mois, après la messe dominicale de 10h à la Basilique Notre-Dame de Fribourg, un cours de catéchisme est proposé aux adolescents, de la première année de C.O. à l'âge de 16 ans.

Prochaine date et horaire à confirmer (les élèves inscrits seront contactés par email, merci de votre compréhension !)

Inscriptions et informations : kt@basilique-fribourg.ch

Formation *simple* pour tous En 2020-2021 à la Basilique Notre-Dame de Fribourg

Conférences-réflexions par l'abbé Arnaud Evrat proposées une fois par mois autour du thème : « Moralité des actes et vertus chrétiennes ».

Prochaines dates : jeudis 19 novembre, 17 décembre et 21 janvier à 19h15.

Cette conférence est organisée dans l'église et est de ce fait considérée comme une « manifestation publique » ; **la limitation à 50 participants s'applique et l'inscription préalable est obligatoire sur www.fssp.ch/fr**

Comment bien agir ?

MORALITÉ DES ACTES ET

VERTUS

CHRÉTIENNES

Lieux et horaires

Lausanne (abbé Benjamin Durham, 021 652 42 61)

● **Chapelle Saint-Augustin**

78 avenue de Béthusy, 1012 Lausanne

Dimanche :

10h00 : Messe

Messes en semaine :

Lundi et mercredi : 18h30

Mardi, jeudi et samedi : 9h00

Vendredi : 8h30

Confessions : (Confessions can usually be heard in English)

Dimanche : de 9h30 à 9h50

Lundi et mercredi : de 18h00 à 18h20

Mardi, jeudi et samedi : de 8h30 à 8h50

Confessions en dehors des permanences : sur rendez-vous.

Autres activités :

Se renseigner sur www.fssp.ch/fr

Pour **Lausanne et Genève**, horaires susceptibles de changer.
Consultez www.fssp.ch/fr

Genève (abbé Nicolas du Chaxel, 021 652 42 61)

● **Eglise Sainte-Claire**

15 rue du Grand-Bureau, 1227 Genève-Les Acacias

Dimanche et fêtes :

11h00 : Messe

Confessions après la messe sur demande

Neuchâtel (renseignements : 026 488 00 37)

● **Eglise Saint-Norbert**

La Coudre, rue de la Dîme 81, 2000 Neuchâtel

Dimanche

17h00 : Messe basse

Confessions après la Messe sur demande

Carnet de famille

Bulle

Faustine Descamps a été régénérée par les eaux du baptême.

Lieux et horaires (suite)

Fribourg (abbé Arnaud Evrat, 026 488 00 37)

● **Basilique Notre-Dame**

Place Notre-Dame 1, 1700 Fribourg

Tous les dimanches et fêtes chômées :

8h00 Messe basse *

10h00 Messe basse *

11h15 Messe basse *

Messes en semaine :

Lundi : 9h00 et 18h30

Mardi : 9h00 et 18h30

Mercredi : 9h00

Jeudi : 9h00 et 18h30

Vendredi : 9h00 et 18h30

Samedi : 9h00 (8h30 chapelet)

Confessions :

Dimanche : de 9h15 à 9h55

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 18h00 à 18h25

Samedi : de 9h45 à 10h15

Autres activités :

Se renseigner sur www.fssp.ch/fr

● **Chapelle Sainte-Anne d'Hattenberg**

derrière Bourguillon

Tous les samedis, sauf exception (vérifier en téléphonant au 026 481 41 09) :

9h00 Chapelet

9h30 Messe basse

Bulle (renseignements : 026 488 00 37)

● **Chapelle Notre-Dame de Compassion**

Place du marché, 1630 Bulle

Dimanches et fêtes chômées :

8h00 Messe basse

En semaine :

Mercredi 18h30 : Messe basse

1er vendredi du mois 17h30: Exposition du Saint-Sacrement ; 18h30 : Messe basse

Avant les messes en semaine : chapelet à 18h

Confessions :

Mercredi de 17h30 à 18h15

Dimanche après la messe

Offices limités à **50 participants**.

* : pour Fribourg, merci de vous inscrire sur www.fssp.ch/fr

Pour joindre un prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre :

Maison Saint-Pierre Canisius, Chemin du Schönberg 8, 1700 Fribourg
026 488 00 37 (en cas d'urgence : 079 295 97 41, 079 782 59 32 ou 076 578 86 08)

Maison Saint-Augustin, 78, Avenue de Béthusy, 1012 Lausanne
021 652 42 61 (en cas d'urgence : 079 692 71 03 ou 079 913 68 37)

www.fssp.ch/fr